



Malgré l'interdiction faite par la FIFA aux acteurs du football de participer à des activités liées aux paris sportifs, l'actuel président de la Fédération camerounaise de football a conclu un partenariat avec 1XBET.

Samuel Eto'o Fils est le nouvel Ambassadeur de 1XBET. L'officialisation de cet accord a été faite le 26 mai dernier. Le président de la Fecafoot devra promouvoir l'image de 1XBET durant les deux prochaines années.

Ses détracteurs soutiennent que conformément aux dispositions de la FIFA, l'ex goléador camerounais n'avait pas à prêter son image à une société de pari sportif.

Des plaintes ont été déposées devant le Comité d'éthique de la FIFA, afin que l'instance mondiale frappe fort le patron de la tour de Tsinga.

Le club de football UMS de Loum a déposé une plainte auprès de la commission d'éthique de la FECAFOOT avec pour souhait de voir Samuel Eto'o être suspendu pendant 6 ans des activités liées au football, suite à son contrat avec 1Xbet.

UMS dénonce notamment le « conflit d'intérêt, participation à des paris, jeux d'argent en relation avec des matchs de football et rôle actif ou passif dans 1Xbet une société qui

encourage, communique, organise ou gère des paris sportifs et jeux d'argent ».

Eto'o a pris toutes les dispositions possibles...

Dans l'entourage de la légende camerounaise, la sérénité reste totale. Les partisans de Samuel Eto'o soutiennent que ce dernier n'a enfreint aucune loi. Pour eux, le chien aboie et la caravane passe. « *Beaucoup de personnes pensent connaître Samuel Eto'o. Malheureusement, nous ne sommes pas nombreux à connaître correctement ce Monsieur. Vous pensez vraiment que Samuel Eto'o, Président de la Fédération Camerounaise de Football (FÉCAFOOT), va se lever un matin et signer un contrat avec une société de pari en ligne sans prendre des dispositions juridiques sur son statut actuel?* », S'interroge le Dr Jean Crépin Nyamsi, un fervent défenseur de Samuel Eto'o.

Pour cet ancien candidat à la présidence de la Fecafoot, Samuel Eto'o est la seule personnalité camerounaise qui marche, mange, bouge avec les juristes. Raison pour laquelle « *avant de signer son contrat avec la société de pari-en en ligne, le Président de la Fecafoot a pris toutes les dispositions possibles* ».
